

Questions
vives

Questions Vives

Recherches en éducation

Vol.10 n°20 | 2013

Accéder à l'expérience : enjeux, modalités, effets

Théories de l'expérience et pratique du journal

Anne-Claire Cormery



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsvives/1391>

DOI : 10.4000/questionsvives.1391

ISSN : 1775-433X

Éditeur

Université Aix-Marseille (AMU)

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2013

Pagination : 95-105

ISBN : 978-2-912643-44-5

ISSN : 1635-4079

Référence électronique

Anne-Claire Cormery, « Théories de l'expérience et pratique du journal », *Questions Vives* [En ligne],

Vol.10 n°20 | 2013, mis en ligne le 16 décembre 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : [http://](http://journals.openedition.org/questionsvives/1391)

journals.openedition.org/questionsvives/1391 ; DOI : 10.4000/questionsvives.1391

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Questions Vives est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Théories de l'expérience et pratique du journal

Anne-Claire Cormery

- 1 Le journal présente l'expérience comme un espace de congruence entre la théorie et la pratique, il est l'outil qui permet au praticien d'être également chercheur en adoptant une posture réflexive.
- 2 Je suis assistante sociale de formation et exerce toujours cette profession, actuellement dans le champ de la psychiatrie mais pendant plusieurs années dans celui de la grande précarité. Tout en exerçant ce métier, j'ai repris il y a plusieurs années mes études en Sciences de l'Education à l'Université de Paris 8 afin de questionner mon expérience professionnelle et le sens de ma pratique quotidienne.
- 3 Aujourd'hui doctorante, j'ai pu découvrir dès la licence la pratique du journal et la mettre en œuvre dans mon champ professionnel. Cela m'a permis d'élaborer mon expérience dans une perspective politique d'éducation tout au long de la vie de la personne mais aussi de l'institution.
- 4 Le journal est ainsi un outil de médiation entre l'individu et l'institution, entre l'intimité et l'altérité. Il permet de créer une passerelle que je nommerais intimité. Il s'agit d'un passage entre soi et le monde rendant ainsi possible le processus d'apprentissage. Cette intimité facilite la construction de savoirs à partir de l'expérience.

1. Du diarisme au journal professionnel

- 5 Etre diariste, s'inscrire dans une pratique diaire correspond à un travail d'écriture du quotidien. Il s'agit de noter de manière journalière, ses rencontres, ses réflexions, ses lectures, les actes que l'on pose...
- 6 Le diarisme est une pratique ancienne mais peu explorée en tant qu'outil faisant partie intégrante de la recherche en sciences humaines. Les chercheurs lui ont souvent reproché son manque d'objectivité. Certains l'ont cependant adopté. Michel Leiris, ethnologue français osera publier en 1934 *l'Afrique fantôme* qui correspond à une retranscription fidèle

du journal qu'il a tenu durant 18 mois lors d'un voyage en Afrique. Son ouvrage apparaît alors comme un outil ethnographique.

- 7 A propos de la critique sur le manque d'objectivité du journal, il écrira : « *c'est par la subjectivité (portée à son paroxysme) qu'on touche à l'objectivité. Plus simplement : écrivant subjectivement, j'augmente la valeur de mon témoignage, en montrant qu'à chaque instant je sais à quoi m'en tenir sur ma valeur comme témoin* » (Leiris, 1964, p. 45).
- 8 La subjectivité apparente d'un journal est donc la garantie de son objectivité. En décrivant et analysant le particulier, on tend vers l'universel.
- 9 Le diarisme de Michel Leiris lui permet de recueillir les éléments du quotidien qui permettront l'analyse, c'est-à-dire donner du sens à la situation vécue d'après les éléments relevés. Il y a donc une nécessité de ne pas omettre des données, même si elles paraissent particulièrement banales, car cela pourrait fausser l'analyse.
- 10 Le journal est l'outil qui permet de recueillir les éléments pour les isoler, puis les rassembler afin de les interpréter dans un contexte donné.
- 11 Consigner les actes de la vie quotidienne dans un journal permet de ne pas les oublier si l'on souhaite analyser ce que l'on perçoit de ses expériences dans une visée éducative. « *Devenir sujet de son éducation tout au long de la vie passe par une auto-observation systématique de ses perceptions, de son vécu et une capitalisation des idées qui nous viennent au jour le jour.* » (opus cité)
- 12 Le journal sert à déplier un vécu diffus et complexe pour le penser. Dans la réalité, l'expérience et la pensée se mêlent. Le journal est un outil intersticiel de ces deux espaces, permettant ainsi de les clarifier et de les fluidifier. Tenir un journal, c'est écrire son expérience pour permettre à son auteur d'en parler.
- 13 Le journal est l'outil qui va faciliter la démarche de celui qui veut traduire son expérience en compétences car il n'y a rien de plus difficile que de parler de ce que l'on fait.
- 14 Dès 1808, lors de la publication d'un essai, Marc-Antoine Jullien, théoricien précurseur des sciences de l'éducation préconise la tenue de différents journaux: un pour l'esprit, un pour le corps etc... Ainsi, j'ai décidé, dans le cadre de mon activité de travailleur social de tenir un journal professionnel. L'expérience s'inscrivait alors dans mon travail de Master 2.
- 15 J'ai donc produit un texte : *Le journal d'une année de pratiques professionnelles* que j'ai écrit entre Juin 2007 et Juin 2008. Depuis que j'ai commencé à tenir un journal, en 2006, je n'ai cessé cette pratique. Cependant, j'ai expérimenté un dispositif: l'écriture et la socialisation de mon journal professionnel dans une institution du champ du travail social durant un peu plus d'un an. Ce texte vise à présenter les savoirs construits à partir de ce dispositif. Nous verrons ainsi dans un premier temps que le journal permet d'interroger la place de l'individu dans le groupe, les organisations et les institutions.
- 16 Dans un deuxième temps, nous découvrirons qu'il est un outil important du mouvement de l'analyse institutionnelle.
- 17 Dans un troisième temps, nous verrons qu'il permet de travailler sur la perception du vécu afin de le concevoir, générant ainsi un passage de l'expérience à l'expérientiel.
- 18 Enfin, dans un quatrième et dernier temps, nous verrons que le journal intègre la théorie des moments, chaque moment correspondant à une reproduction de conditions dans lesquelles l'expérience s'épanouit.

- 19 Mon objectif lors de la mise en place de ce dispositif d'écriture et de socialisation du journal professionnel était alors de questionner ma pratique quotidienne et mon inscription dans la relation d'aide. Quelques semaines après m'être inscrite dans cette pratique diaire, je conscientise que mon positionnement professionnel s'ancre dans la vie institutionnelle et que celle-ci est indissociable de ma pratique. Je me suis alors sentie impliquée dans le sens où j'ai constaté une forte interrelation entre l'institution d'exercice et ma pratique. L'implication n'a rien à voir avec l'engagement ou l'investissement. Il s'agit des relations que le professionnel entretient avec son institution à travers différents points ou nœuds qui peuvent les unir ou les mettre en tension. Un extrait de mon journal apparaît comme le témoin de cette conscientisation. Ainsi, j'ai écrit :
- 20 « **Vendredi 1 er Février 2008** : Je rencontre actuellement un problème dans mon institution et je me rends compte que je parle très peu d'elle dans ce journal. Celui-ci ressemble davantage à un recueil de situations, à une étude de la posture du travailleur social par rapport à l'autre ou à des interrogations sur l'image que le professionnel renvoie. Je constate au fil des pages que ce journal n'est pas un recueil de données concernant la vie quotidienne d'une institution.
- 21 Cette préférence a certainement un lien avec ma personnalité et la façon dont je perçois les choses. En effet, dans mon quotidien je m'interroge davantage sur les personnes que je rencontre que sur la vie de mon institution.
- 22 J'ai hésité à parler des difficultés que je rencontre actuellement, mais j'ai finalement pensé que ma vie institutionnelle faisait partie intégrante de ma vie professionnelle et avait donc toute sa place dans cet écrit.
- 23 Il existe au niveau de la direction de ma structure des conflits importants liés je crois à des enjeux de pouvoirs que je ne maîtrise absolument pas.
- 24 J'ai essayé de comprendre à plusieurs reprises de quoi il s'agissait exactement mais les choses sont devenues si complexes avec le temps qu'elles m'échappent totalement. Ces conflits ont évidemment des répercussions sur la vie quotidienne de la structure. Leur incidence est cependant minime selon moi, en tous les cas, ces conflits ne me gênent pas vraiment dans ma pratique quotidienne. En réalité, ils agissent un peu comme un écho certes négatif mais relativement lointain.
- 25 Je pense que tous mes collègues ne partagent pas mon point de vue et se sentent peut-être véritablement en difficulté dans leur pratique du fait de ces conflits. J'avais connaissance depuis un certain temps déjà du fait que nous ne vivions pas les événements de la même manière. Une fois de plus, je ne sais pas comment les choses se sont déroulées exactement, elles ont pour moi échappées totalement à mon contrôle. Concrètement quelques-uns de mes collègues se sont plaints auprès du plus haut niveau de direction de ma structure qui ne se situe pas géographiquement au même endroit. Leurs doléances portaient notamment sur ces conflits qui freinent la construction de sens autour de leurs interventions quotidiennes. Le résultat est radical et me paraît terrible, les membres de la direction doivent partir. Je suis atterrée. Cette annonce m'a assommée. Je ne comprends pas qu'il n'y ait pas d'autres pistes de réflexion que la dissolution pure et simple de la direction d'une structure.
- 26 Je suis écoeurée, en colère aussi. Je me sens trahie par mes collègues dont la démarche a abouti à un tel résultat. Il est fort possible que cette décision soit également le fruit d'événements antérieurs dont je n'ai pas eu connaissance mais personne ne prend la peine de nous expliquer ce qui a véritablement abouti à un tel résultat.
- 27 Je me sens proche de ma direction composée de personnes qui ont une formation de travailleur social. Je me rends compte aussi aujourd'hui que je suis venue travailler dans cette structure

également pour cette direction. Elle réalise une véritable écoute de ses travailleurs sociaux et nous consulte pour toutes décisions.

- 28 *Mon premier mouvement est de refuser ce départ forcé.*
- 29 *Je suis tellement abasourdie que je ne sais pas si je souhaiterais continuer à travailler dans une structure dont on a fait partir de force une direction que j'apprécie autant. Je pars ce soir en vacances pendant une semaine, le temps pour moi de réfléchir et de rassembler mes forces.*
- 30 *Cet événement, le départ de ce directeur, montre à quel point les questions de pouvoir et les enjeux qui les entourent sont complexes à cerner et relativement imprévisibles dans les conséquences des événements qu'ils entraînent. »*
- 31 *J'ai choisi d'insérer ici un extrait de ce journal pour plusieurs raisons. La première est qu'il me semble important que le lecteur puisse repérer la forme que peut prendre concrètement l'écriture diaire sur un terrain de recherche.*
- 32 *Ma seconde motivation pour présenter ici cet extrait est que le journal n'est pas la recherche mais il en fait partie. L'écriture diaire est le point de départ du dispositif expérimenté alors. Trop souvent les journaux sont évacués de la recherche. Or, pour évaluer cette recherche et les résultats de celle-ci, il me semble nécessaire d'exposer les dispositifs dans leur globalité et donc de présenter au moins une partie de ce journal.*
- 33 *Par ailleurs, cet extrait du journal professionnel tenu alors me permet d'introduire dans ce texte la dimension institutionnelle qui est au cœur de mes recherches. La dimension institutionnelle constitue souvent un tabou, elle est occultée dans nos pratiques alors que c'est en grande partie elle qui nous guide et nous oriente. Les fonctionnements institutionnels ne peuvent donc pas être éludés dans un journal si l'on souhaite saisir dans sa globalité cette relation d'aide et ses maillages.*

2. L'analyse institutionnelle

- 34 *Le diarisme est l'outil d'un courant de pensée qui émerge dans les années 60 en France, il s'agit de l'analyse institutionnelle (AI). L'un des pères de ce mouvement est Georges Lapassade, psychosociologue, philosophe et institutionnaliste (pratiquant l'AI). L'AI s'appuie sur les groupes pour provoquer un changement dans une institution aliénée par la bureaucratie, c'est-à-dire la rationalisation des pratiques au détriment de la relation.*
- 35 *L'analyse institutionnelle permet de recréer du mouvement social en mettant au travail de manière collective le concept d'institution. Un sociologue, René Lourau a défini le concept d'institution selon la triade institué/instituant/institutionnalisation. Chacun est porteur et exprime l'institué, notre héritage passé, et l'instituant, terme introduit par un philosophe, Cornelius Castoriadis et qui désigne ce qui vient dépasser les pratiques issues de cet héritage.*
- 36 *L'institution correspond à un dialogue permanent entre l'institué et l'instituant ainsi qu'au processus de récupération, de normalisation de l'instituant c'est-à-dire l'institutionnalisation. Au fur et à mesure des dialogues, l'instituant devient institué, on observe alors un phénomène d'institutionnalisation. C'est de ce mouvement perpétuel que naît l'institution.*
- 37 *La bureaucratie en tant que gouvernance peut freiner ce mouvement. Les institutionnalistes utilisent alors des dispositifs, c'est-à-dire qu'ils posent et proposent*

des objets de manière séparée. Ces dispositifs intègrent des outils tels que le journal pour pratiquer une « intervention » afin de refaire naître du mouvement.

- 38 L'intervention va exposer les analyseurs de l'institution. L'analyseur, c'est l'élément de la vie institutionnelle qui va mettre en lumière les dysfonctionnements de l'organisation. Ainsi, le journal professionnel que j'ai tenu et socialisé a interrogé l'analyseur qui correspond au départ de la direction de la structure dans laquelle j'ai travaillé. Il existe deux formes d'analyse institutionnelle, la socianalyse qui consiste à faire appel à un intervenant extérieur à l'institution. La demande d'intervention émane alors de l'ensemble de l'organisation et un ou des institutionnalistes vont alors travailler sur la commande et les fonctionnements institutionnels avec les groupes. Cette forme d'AI a notamment été pratiquée par Patrice Ville, docteur en Sciences de l'Education et maître de conférences à l'Université de Paris 8, dans le champ social mais également chez EDF par exemple et cela depuis 1988.
- 39 La deuxième forme d'AI est l'analyse interne. L'intervenant fait alors partie de l'institution dans laquelle il intervient. Georges Lapassade a pratiqué cette forme d'AI à l'Université et a publié son journal d'intervention. C'est aussi ce type d'AI que j'ai choisi sur mon lieu de travail.
- 40 L'analyse interne pose la question de la place de l'intervenant et de la légitimité de son intervention. Il n'agit pas sur commande de l'organisation et occupe une place inconfortable, il est à la fois dans le groupe, dans l'organisation et dans l'intervention. Se pose la question de savoir si l'outil du journal permet alors à cet intervenant de se positionner en tant que tiers. Le journal permet-il de venir entre l'intérieur et l'extérieur ? Depuis les années 1970, dans le contexte d'intervention, le diarisme s'est exprimé à travers les journaux institutionnels, les journaux d'introspection et les journaux constitutifs des communautés de conscientisation de la crise du social. Depuis les années 70, le contexte économique et social en France favorisant l'individualisme a mis à mal les journaux institutionnels. La démarche de socialisation du journal est une démarche politique visant à lever le clivage individu/collectif ; le journal permettant de faire exister le groupe tout en s'individuant. Il y a dans cette notion d'intervention un changement de posture de l'individu, il devient acteur de son moment professionnel, il ne subit plus l'institution. Il est sujet et non objet de l'organisation.
- 41 Lorsqu'il touche aux pratiques professionnelles quotidiennes, le journal est aussi sociologique, car il correspond à un recueil de données permettant l'élaboration d'études de cas. A travers ses variantes, cet outil de l'instituant ordinaire est un support à la réflexivité et à la quête de sens des professionnels dans le travail social. Le journal d'intervention permet la description, l'analyse et la compréhension du réel. Il s'inscrit dans une perspective clinique de l'institution.

3. Concevoir l'expérience ou l'herméneutique du moment professionnel

- 42 De quoi est-il question lorsque nous parlons d'expérience ? Nous ne pouvons nous contenter d'une définition empiriste ou idéaliste de l'expérience. Elle est affective, sensorielle, émotionnelle, intellectuelle, intégrante. Elle est globale, elle ne peut se réduire à un sens ou à un aspect psychologique ni même à l'individu lui-même. Cette

notion ne peut être considérée qu'à travers son aspect communautaire et collectif, elle intègre la relation de manière totale.

- 43 L'expérience intègre un processus plus global, l'expérientiel. A partir d'éléments liés à son environnement, l'individu pose des actes, éprouve des émotions qu'il va faire passer par le filtre de sa pensée, générant ainsi une analyse de ce qu'il vient de vivre.
- 44 Chaque expérience mobilise l'individu dans sa globalité, vient alimenter les précédentes, et ainsi, enrichir les connaissances de celui qui les porte. Au fil des expériences, par l'expérientiel, l'individu se construit son rapport au monde. L'expérience est donc à penser comme une articulation entre le micro et le macro social, entre l'individu et un champ social. L'expérience permet d'interroger et de penser nos places et nos rôles, mais pour la concevoir, il faut avant tout l'exprimer. L'expression est nécessaire pour permettre à l'individu d'élaborer, de comprendre, d'analyser et d'intégrer l'expérience. Le journal est l'outil par lequel elle peut s'exprimer pour être conscientisée.
- 45 Ecrire un journal, c'est élaborer son expérience ou passer du vécu au conçu par l'écriture du quotidien.
- 46 Le journal constitue un passage du vécu au conçu par un travail sur la perception. Il s'agit par l'écriture d'analyser l'expérience générée par la multiréférentialité de l'individu, c'est-à-dire par les différents savoirs qu'il a pu construire. Le passage du vécu au conçu correspond à une tentative de mise en congruence d'une situation isolée et d'un parcours de vie, tout en construisant des savoirs à partir de cette démarche. Ce processus de transcender le vécu pour le concevoir nécessite le passage des expériences par le filtre de la pensée afin de produire une analyse. L'individu fait alors des liens, de l'expérience individuelle et singulière, on passe à l'expérientiel de la personne. Le journal professionnel permet donc à l'individu d'élaborer ses expériences en lien avec son travail. Cette théorisation du vécu inscrivant le professionnel dans une posture de praticien réflexif participe à la construction du « moment » professionnel de l'individu. Le journal professionnel s'inscrit donc dans la théorie des moments. La théorie des moments a été introduite par Hegel. Il distinguait trois moments, l'universalité, la particularité et la singularité. Dans la dialectique hégélienne, chaque moment contient les deux autres tout en étant leur négation. Cette triade entre en résonance avec celle de Lourau : institué/instituant/institutionnalisation où la mise en dialectique comme union des contraires crée le mouvement. Cette théorie des moments a été reprise un peu plus tard par un philosophe et sociologue, Henri Lefebvre puis par Remi Hess, sociologue, institutionnaliste et professeur en Sciences de l'Education à l'Université de Paris 8.
- 47 Selon lui, le moment apparaît comme le conçu d'une forme que l'on donne à un vécu qui se produit et se reproduit dans un même cadre psychique et/ou matériel. Le moment n'est pas une situation car le contexte à l'origine de celle-ci est composé d'éléments qui nous échappent totalement. L'individu n'intervient pas dans la mise en place des conditions qui aboutissent à une situation. Ce n'est pas non plus un instant qui est très bref car le moment a une consistance temporelle. L'individu n'a pas de prise sur la situation ou l'instant, par contre, à partir de la conscientisation d'un moment, l'individu est acteur de celui-ci et l'influence, le détermine.
- 48 C'est la prise de conscience de la part de l'individu de la reproduction de caractéristiques d'une situation qui va lui permettre de définir le moment. Il correspond à la sédimentation de plusieurs situations antérieures et similaires reconnues socialement. Le moment a donc une dimension personnelle. C'est une forme sociale que l'individu

construit pour unifier les situations qu'il vit. En prenant conscience du moment, la personne définit alors la consistance spatiale et temporelle de ce moment qui lui est propre. Les moments médiatisent l'expérience et c'est à travers eux que l'individu saisit le monde. Ils singularisent le sujet en définissant la personne dans sa globalité mais aussi dans son individualité. Ils représentent une synthèse de ce que je suis, de ce que je veux être, de ma conception de la réalité, de mon imaginaire et de mon rapport au monde et aux autres. Ils illustrent également les moyens que la société me donne pour les matérialiser. Remi Hess parle de journal des moments et tient ainsi jusqu'à 18 journaux parallèles qui correspondent chacun à un moment dans sa vie. Le journal sert à se dissocier c'est-à-dire à douter de sa propre identité pour mieux la construire, à sortir de son corps pour se regarder fonctionner.

- 49 La vie de l'individu est fragmentée en moments, ainsi dans un premier temps, il exploite les moments de sa vie, il se divise, il se décompose avant de s'unifier en dernière instance, car finalement, c'est cette pluralité de moments qui forment l'individu.
- 50 L'écriture contribue à structurer le moment. Celui-ci correspond à un travail de dissociation, de fragmentation de l'individu et non de cloisonnement. Cela implique qu'à travers lui, l'individu conserve sa transversalité. Chaque moment correspond à une totalité partielle de l'homme qui reflète ses expériences, les actes qu'il pose au quotidien. Ainsi, dans le moment professionnel je reste porteuse de mon identité globale qui s'est construite à travers l'histoire de différents moments. Identifier chaque moment et le travailler individuellement et parallèlement aux autres permet à l'individu dans sa globalité d'avancer dans son éducation et de participer à sa construction. La théorie des moments, c'est s'inscrire dans la transversalité qui s'offre à soi comme autant de possibilités, non pas de totalisation, mais comme une totalité des possibles dans les possibles de l'homme. La théorie des moments est peut-être à mettre en lien avec la conscience de l'individu de son existence. Sans ces moments, y aurait-il une existence ? La construction du sujet et de son identité n'a-t-elle pas de lien avec l'origine et la naissance de ces moments ? Peut-on vivre et dans quelles conditions à travers un nombre restreint de moments ? L'écriture du journal n'est-elle pas un moyen de prouver notre existence par la concrétisation de moments ? Paradoxalement, sa propre dissociation à travers différents moments n'entraîne-t-elle pas des ouvertures vers d'autres moments ?
- 51 Il n'y a pas de liste exhaustive de moments, chaque moment étant une ouverture vers d'autres possibles, d'autres moments. Le journal n'est-il pas un outil qui permet à l'individu de se sentir vivant ? N'est-il pas sécurisant, ne rassure-t-il pas le sujet sur la réalité de son vécu ? La théorie des moments ne permet-elle pas à l'homme d'atteindre son projet qui est selon Lefebvre celui de s'habiter soi-même ?

4. Socialisation du journal

- 52 Je pratique le diarisme depuis plusieurs années et il est aussi au cœur de mon travail de thèse. Ainsi, je tiens plusieurs journaux relatifs aux différents moments qui composent ma vie : un journal de recherche, un journal professionnel, un journal pédagogique, un journal d'édition... Professionnellement, il m'a permis de travailler sur ma pratique en analysant mon expérience. J'entends ici l'expérience d'un point de vue herméneutique, c'est-à-dire qui relève de la quête de sens. Concevoir mon vécu me permettait de donner du sens à ma pratique.

- 53 Le journal agit comme un révélateur du quotidien permettant une construction de savoirs incluant une dimension individuelle et collective. Cette socialisation permet, dans un double mouvement, l'individuation du sujet qui travaille son moment professionnel comme constitutif de son éducation et la libération du groupe qui n'est plus l'objet de l'institué mais qui conscientise sa propre dynamique. Le travail de l'expérience participe pleinement à l'éducation tout au long de la vie de l'individu, l'expérientiel étant perpétuellement en chantier.
- 54 J'ai commencé à socialiser mon journal au sein de mon institution dans le courant de l'été 2008. Il faut considérer ma démarche de socialisation à deux niveaux, celui qui concerne l'écrit en lui-même et dans un deuxième temps, ma propre place au sein de l'institution.
- 55 Le journal a été bien accueilli, je crois que mes pairs, qu'il y ait un rapport hiérarchique ou non entre nous n'ont pas osé émettre de critique envers ce qu'ils considèrent comme ma pratique. Tout ce qui concerne l'institution a complètement été occulté au sein de l'établissement. De nombreux échanges informels ont eu lieu suite à la diffusion de ce journal et personne n'a abordé les questions institutionnelles. Il faut dire que l'institution souffrait d'une grande instabilité puisqu'elle a connu entre 2007 et 2009 trois directeurs différents.
- 56 Une directrice a proposé que des extraits puissent être présentés à sa propre hiérarchie afin de mieux visualiser notre travail quotidien, mais elle est partie de la structure avant d'engager quoi que ce soit. J'interprète ce silence, cette inertie, cet immobilisme comme une forte résistance, les défaillances de l'institution ne doivent pas être désignées sous peine de remettre en question un fonctionnement individuel et collectif certes dysfonctionnant mais aussi bien rôdé. Cette expérience de socialisation démontre l'importance du groupe. J'ai initié une démarche mais il est important que celle-ci soit relayée par d'autres afin de faire naître une dynamique dans le collectif. La question que pose l'AI est la légalité et la légitimité de l'intervenant. Penser la légitimité permet la réussite de l'application des dispositifs. Pour être reconnu en tant qu'intervenant, il faut impliquer tous les acteurs. Pour faire émerger le dialogue, j'ai proposé à plusieurs de mes collègues de parler lors d'un entretien individuel, enregistré et anonyme de cette expérience de socialisation d'un journal professionnel. Cinq professionnels ont accepté ces entretiens non-directifs qui ont été menés plus de six mois après la socialisation du journal.
- 57 Il est intéressant de voir comment le journal est perçu. Paul pense que *« c'est un outil de distanciation par rapport à nos pratiques. C'est une manière de formaliser une réflexion sur nos pratiques, par l'écrit plutôt que les échanges que l'on a actuellement entre collègues sur nos pratiques »*. Le journal serait donc l'instrument qui nous permettrait de prendre du recul par rapport à ce que l'on fait, et cette prise de recul passerait par l'écriture. Il fait le lien entre théorie et pratique pour une pratique plus réflexive. Le journal permettrait ainsi d'atteindre un méta-niveau de pratique.
- 58 Nicole dit que ce journal *« permet de se dire qu'il faut vraiment qu'on prenne le temps d'échanger. »* La lecture du journal lui aura permis de conscientiser l'importance d'échanger pour la construction d'un savoir de la pratique collective. Il semblerait que ce dispositif soit assez nouveau pour les personnes interrogées car aucune n'avait vu de journaux de ce type. Le fait qu'il soit écrit est accueilli de manière favorable.
- 59 Pierre pense que *« la plupart des écrits dans le travail social sont des mémoires, de la recherche et là on est dans du concret, de la simplicité, du quotidien, je trouve ça rare. C'est intéressant. »* Les

travailleurs sociaux ont l'habitude de voir des travaux SUR le travail social et non DU travail social, pourtant, le terrain, terreau du savoir est là, sous nos yeux. La posture du praticien-réflexif permet aux professionnels de lier pratique et théorie dans un objectif de formation.

- 60 Marie dit que « *c'est un outil, une base pour l'échange, l'expression* ». Nicole parle de l'échange dans ces termes : « *c'est en prenant ce temps qu'on serait ensuite plus efficace dans notre travail* ». Il est donc mis en avant que c'est à travers l'autre que le professionnel progresse dans ses apprentissages et dans la qualité de ses interventions.
- 61 Il semblerait que cette socialisation soit vécue comme un soulagement. Nicole l'a accueilli comme « *une bouffée d'air en tant que travailleur social* ».
- 62 Le diarisme et ses apports à la pratique professionnelle semblent méconnus et à la fois très attendus. Nicole ajoute « *Ca m'a mis une pêche incroyable. On a pas l'habitude de lire des écrits comme ça dans le travail social et encore moins ici, alors vraiment ça donne de l'énergie. C'est fou, on se sent seul et là, du fait de le lire, ça m'a rappelé des tas de trucs que je me suis déjà dit ou que j'ai déjà ressenti.* » Elle exprime la solitude du travailleur social face à un travail important et complexe sur le plan émotionnel car lié à l'humain.
- 63 Pierre explique que « *mes questionnements, je les garde souvent pour moi.* » Cette solitude face à un travail où est abordée et traitée la souffrance de l'autre semble pesante pour les travailleurs sociaux.
- 64 Le journal est une manière de se sentir moins seul car on « *utilise l'écrit comme un tiers* ».
- 65 Par le journal d'après Paul, « *on sort de notre solitude, on montre qu'on est un collectif, qu'on est dans un groupe. On peut devenir force de proposition. Le journal, en fait, a une fonction humaine* ». Par le groupe, les professionnels peuvent impulser une dynamique.
- 66 L'écriture permet de ne plus être totalement seul et pris dans un quotidien qui nous dépasse. Toutes les personnes interviewées abordent la problématique du temps qui manque et après lequel on court dans le travail social. S'il n'est pas possible d'échanger rapidement, le journal permet de consigner ce que l'on souhaite dire pour l'évoquer ultérieurement, lorsqu'un temps d'échange aura été choisi.
- 67 Ce qui ressort de ces entretiens, c'est que les fonctionnements institutionnels ont une incidence directe sur la pratique quotidienne des travailleurs sociaux. Ainsi, Marie dira « *C'est sûr que lorsque ça dysfonctionne, on est beaucoup moins disponibles pour les usagers.* » Paul, lui dira « *Oui, c'est intimement lié la pratique et la vie institutionnelle. L'un va avec l'autre. J'ai aussi certaines pratiques parce que l'institution me le demande. Je suis obligé de m'inscrire dans certaines pratiques, ou je ne veux pas parce que ce que me propose l'institution ne me convient pas. Et inversement, l'institution peut interroger mes pratiques. Ca va ensemble* ». La pratique individuelle est donc influencée par le collectif.
- 68 Dans cette institution, le quotidien semble être perçu comme un frein à l'élaboration de l'expérience. D'après Pierre « *on est tellement pris en permanence dans le quotidien* » qu'il est difficile de s'y arrêter. L'écrit présente l'avantage de revenir sur des événements antérieurs pour les analyser. Le quotidien est vécu comme chronophage, les acteurs sociaux le subissent et ne parviennent pas à s'en saisir pour devenir acteur de celui-ci.
- 69 Cette socialisation du journal a été une expérience individuelle puis collective qui a donné du sens à ma pratique. Cet outil m'apparaît d'autant plus utile en cette période de « *crise du travail social* » où moi-même et mes pairs cherchons des repères solides pour construire notre identité professionnelle.

- 70 En effet, d'un point de vue global, nous pouvons constater une individualisation grandissante dans la manière de pratiquer le travail social et une demande politique de gestion de la précarité. Notre profession s'apparenterait alors à de la gestion de tâches, de dispositifs.
- 71 Cette institution n'échappe pas à la règle et porte les symptômes d'un malaise général.
- 72 Les maladies de l'institution embarrassent, voire parfois empêchent tout travail au plus près des besoins des personnes accueillies.
- 73 En psychothérapie institutionnelle, Jean Oury préconise d'interroger l'institution autour d'une question centrale : qu'est-ce que je fous là ? On pourrait aussi demander : qu'est-ce qui se passe là ? Il semblerait que le travail social ne prenne plus en compte la personne en tant que sujet. La mécanique primerait sur la relation. Le travail social semble englué dans une bureaucratie grandissante. Nous assistons à l'écrasement de l'humain. Le journal présente cet avantage de pousser à la réflexion collective sur la base d'un écrit individuel ce qui correspond à un effort de recherche et de construction de l'identité du travailleur social.
- 74 Le journal constitue en partie une réponse à cette crise, construire soi-même et avec d'autres le conçu de notre expérience pour se réappropriier et adapter nos pratiques dans une visée émancipatrice.
-

BIBLIOGRAPHIE

- Colin, L. & Le Grand, J-L. (2008), *L'éducation tout au long de la vie*. Paris: Anthropos.
- Hess, R. & Illiade, K. (2006). *Moment du journal et journal des moments*. Paris: Anthropos.
- Hess, R., Weigand G., & Zambrano A. (2008). *Théories de l'expérience*. Paris: Séminaire pour l'enseignement en ligne M1 Sciences de l'Éducation Université de Paris 8.
- Illiade, K., & Jullien, M-A. (2006). *Essai sur l'emploi du temps*. Paris: Anthropos.
- Lapassade, G. (1965). *Groupes, organisations, institutions*. Paris: Economica.
- Lapassade, G. (2008). *De Vincennes à Saint Denis, essais d'analyse interne*. Paris : AISF.
- Leiris, M. (1951). *L'Afrique fantôme*. Paris : Gallimard.

AUTEUR

ANNE-CLAIRE CORMERY

Doctorante, Université Paris 8, Laboratoire EXPERICE.